

Compte rendu de la Séance du Conseil Municipal du 25 Novembre 2021

Objet : Travaux d'aménagement du parking de l'école : Choix de l'entreprise.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation a été faite auprès des entreprises LASCAUX TP, MEZY TP, DEVAUD TP et l'entreprise Nicolas LAVAUD le 30 septembre 2021 pour les travaux d'aménagement du parking de l'école. Les offres ont été réceptionnées en mairie le 28 octobre 2021. Deux entreprises ont répondu.

- L'entreprise LASCAUX TP pour un montant de 59925.00 € HT soit 71910.00 € TTC
- L'entreprise MEZY TP pour un montant de 72787.75 € HT soit 87345.30 € TTC

Le Conseil Municipal a examiné l'analyse des offres effectuée par le Cabinet Dejante. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de retenir l'offre de l'entreprise LASCAUX TP. Il autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

La dépense est inscrite au budget. Elle sera financée par une subvention DETR, une aide du Conseil Départemental et par un emprunt.